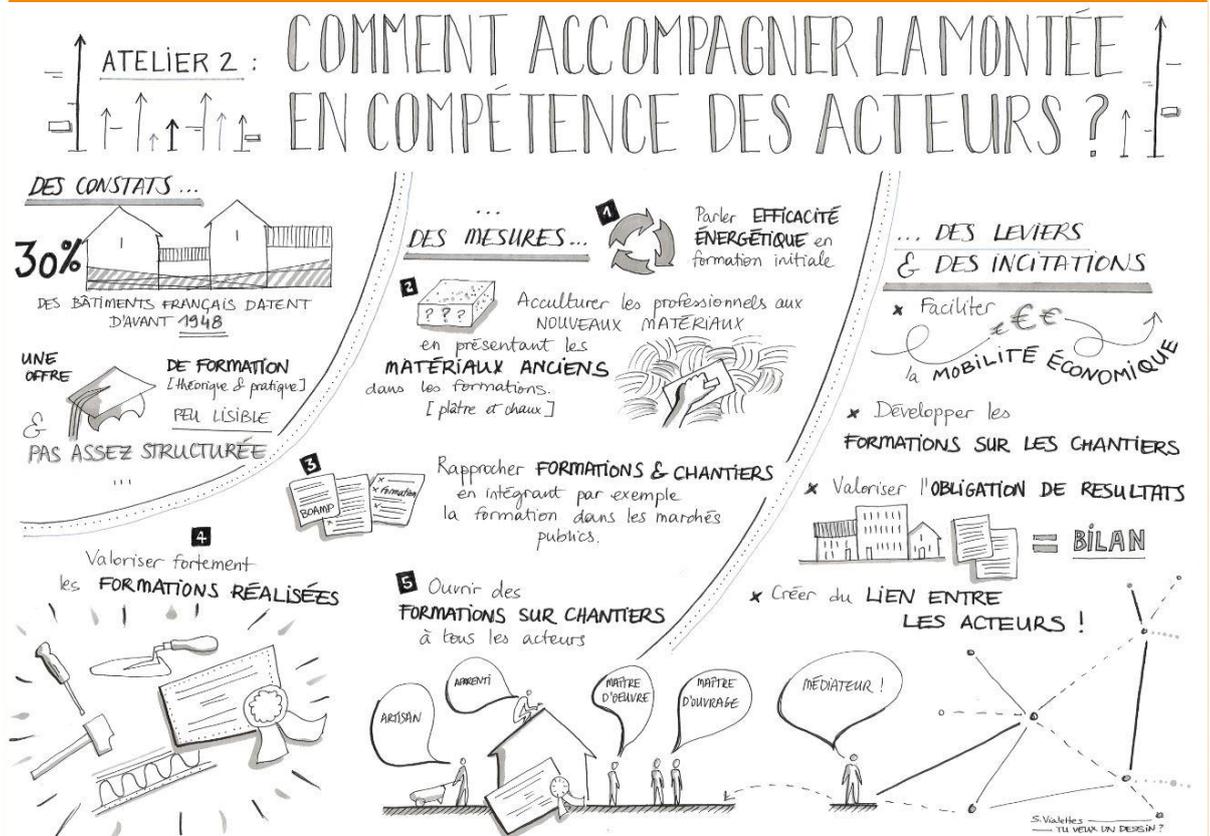


Compte-rendu des ateliers du colloque CREBA (29/11/2018)

Atelier concerné : Comment accompagner la montée en compétence des acteurs ?

Rapporteur :
Jean-Philippe Costes



1. Comment accompagner la montée en compétence des acteurs ?

Présentation du constat et de la problématique

> **Bernard DUHEM, Maison Paysannes de France :**

Les bâtiments d'avant 1948 représentent 30% du parc de bâtiments ; cependant, on relève un manque criant de formation au niveau des artisans et maitrise d'œuvre et maitres d'ouvrages publics /privés pour le domaine du bâtiment ancien ;

> **Jean-Philippe Costes, Arts et métiers Paris Tech :**

Il existe une offre de formation au niveau national FEEBAT, ATHEBA PRO, MOOC Batiment-Durable, Ecole d'Avignon, IUMP de Troyes, Associations et réseaux en régions.

L'offre est parcellaire sur le plan du format, du niveau et du contenu. Les formations sont ou théoriques, ou pratiques, parfois les deux.

> **Nathalie PRAT, Ecole nationale supérieure d'architecture de Toulouse :**

Les formations sur ces thématiques existent dans certaines écoles d'architecture au niveau Master, notamment à Toulouse. Mais également dans des niveaux post-master ou formation continue. Elles devraient s'amplifier et se déployer dans toutes les écoles au vu de l'actualité de la demande et de l'incitation du Ministère de la Culture.

2. Quelles mesures pour pallier ce manque de formation et permettre une montée en compétence des acteurs ?

> **Intervenir dans la formation initiale des artisans, architectes, maîtres d'ouvrages professionnels**

Les formations initiales doivent mieux intégrer les dimensions de la recherche de l'efficacité énergétique.

Il faut mieux former les artisans et les architectes sur les particularités des matériaux. Les matériaux anciens ou non manufacturés sont peu ou pas abordés en formations notamment initiales : par exemple le plâtre et la chaux. Or, si un domaine n'est pas rapidement maîtrisé ou connu par un artisan/professionnel, l'expérience montre qu'il y a peu de chance qu'il s'empare de cette nouvelle compétence.

> **Rapprocher les actions de formation des chantiers**

Par exemple, intégrer les formations dans les marchés publics en incitant des actions de formation au démarrage du chantier

> **Valoriser fortement les formations réalisées**

Les formations réalisées doivent être décisives pour l'obtention des marchés, elles doivent servir de références. Des points supplémentaires pourraient être attribués aux entreprises qui se sont formées.

> **Ouvrir les formations sur chantier à tous les acteurs**

Former dans un même temps les artisans, les maitres d'œuvre et les maitres d'ouvrage.

3. Quels leviers et incitations pour mobiliser les acteurs (artisans, entreprises, maîtres d'œuvre et maître d'ouvrages publics/privés, fédérations, organismes de formation) autour de ces enjeux ?

> Faciliter la mobilité économique

Les artisans ont des difficultés économiques pour « sortir » des chantiers, ils doivent être aidés financièrement.

> Développer les formations sur chantier

Intégrer les formations aux chantiers des entreprises. Cela résout le problème de mobilité et apporte des solutions concrètes, avec des réponses aux questionnements rencontrés.

> Valoriser l'obligation de résultat

Les bilans après travaux des résultats obtenus en termes d'amélioration énergétique doivent être développés et utilisés par les acteurs.

> Créer du lien entre les acteurs

Un formateur, se présentant comme un « médiateur » pourrait être un nouvel intervenant à convoquer sur chantier ou en amont, pour expliciter les propositions pour l'amélioration énergétique.

